

Règlement de la rando du Xarnegu 2024 .

Article 1: La randonnée du xarnegu, organisée par un groupe de bénévoles passionnés, n'est en aucune façon une course ou une compétition sportive, l'idée de vitesse en étant totalement exclue, elle ne donnera lieu en aucun classement aucune remise de prix.

Article 2: Les quads devront être obligatoirement homologués, assurés (pilote et passager) et équipés d'accessoires respectant les normes européennes en vigueur.

Article 3: Les pilotes devront posséder un permis de conduire en cours de validité pour le véhicule conduit. Le pilote s'engage à posséder sur lui tout au long de la randonnée son permis, sa carte grise et son assurance.

Article 4: Tout les véhicules effectuant cette randonnée devront être équipés d'un éclairage en état de marche, d'un système de freinage opérationnel et d'un échappement respectant les normes en vigueur (des contrôles pourront être effectués)

Article 5: Chaque participant s'engage à être en règle par rapport à la réglementation, à respecter le code de la route, le code de l'environnement et du milieu naturel et la propriété d'autrui et à porter tous les équipement de sécurité obligatoire. La randonnée n'est pas prioritaire sur les routes ouvertes à la circulation.

Article 6: Des contrôles d'alcoolémies pourront être effectués, en cas de résultats positifs le participant se verra exclue de la randonnée,

Article 7: Chaque participant s'engage à respecter les organisateurs, les autres pilotes et accompagnateurs et à porter assistance à toutes personnes en difficultés.

Article 8: Chaque participant devra posséder un téléphone portable sur lui et pourra contacter à tout moment l'organisation au numéro remis lors des vérifications administratives le jour de la randonnée.

Article 9: Chaque participant reconnaît ne pouvoir exercer à l'encontre du groupe de bénévoles passionnés, des maires des communes traversées ou des propriétaires des terrains traversés et des chemins empruntés, aucun recours ou action à la suite d'éventuelles conséquences dommageables liées à la participation à cette journée du 02 décembre 2017. Chaque randonneur doit être titulaire d'une responsabilité civile.

Article 10 : Le parcours de la randonnée est autorisé uniquement le **27 Juillet 2024**. Toute personne utilisant ce parcours un autre jour, le fait sous sa seule responsabilité et s'expose à d'éventuelles poursuites judiciaires de la part de la mairie des communes traversées ainsi que les propriétaires de terrains privées.

Article 11: Chaque participant à la randonnée emprunte le parcours sous sa seule et unique responsabilité selon une allure prudente.

Article 12: La personne ne respectant ce règlement sera exclue du parcours. Dans le cas de détériorations voir de dégâts elle devra réparer voir rembourser le préjudice causé

Article 13: L'utilisation de GPS et de caméra est strictement interdite

Je soussigné(e).....déclare avoir pris connaissance du règlement et m'engage à respecter ce règlement durant l'intégralité de la randonnée.

Date :

Signature précédée de la mention 'Lu et approuvé'

Randos du Xarnegu - Samedi 27 Juillet 2024.

Ouverte aux Quads-Motos- SSV Homologués.

Réponse rapide.... (places limitées!!!)

-Renseignements et inscriptions au 06-38-02-00-93 / G. MARCOS mgabym64@gmail.com
06-84-51-25-57 / B. SALLABERRY b.sallaberry1@gmail.com

Programme de la journée : RDV à 7h00 à la cabane des chasseurs au quartier la chapelle
64240 La Bastide-Clairence - Coordonnées GPS : [43.418134, -1.205588](#)

- 07h15 : Accueil, contrôle administratif, café.
- 08h15 : Briefing de la journée.
- 08h30 : Départ rando
- 12h30 : Repas du midi assuré à la cabane des chasseurs
- 14h00 : Départ pour la boucle de l'après-midi
- 17h30 : Animation motorisée sur inscription, cocher option 2 (moto / quad) !!
- 20h30 : Possibilité de restauration le soir sur place (food truck) avec animation musicale.

Inscription :

option 1 <input type="checkbox"/> et/ou option 2 <input type="checkbox"/>	-Prévoir ravitaillement essence. - Possibilité d'arriver la veille. - Aire de stationnement pour les camping-car + bivouac et douches.
Pilote : Nom..... Prénom..... Adresse..... E-mail..... Téléphone.....	Véhicule Quad : <input type="checkbox"/> Moto : <input type="checkbox"/> SSV : <input type="checkbox"/> Marque..... Type.....Cylindrée..... Immatriculation..... N°Police d'assurance

!! Pour réserver sa place , envoyez chèque et dossier d'inscription COMPLET: !!

Option 1: (Quad / SSV - 60€ pilote) + (25€ Passager). (Café, rando, 1 conso, repas du midi).

(Moto - 50€ pilote). (Café, rando, 1 conso, repas du midi).

Et / ou

Option 2 : (Moto/ Quad - 10€ pilote) parcours technique et trialisant.

Le règlement signé, le bulletin d'engagement, chèque à l'ordre de : Randos du Xarnegu, une photocopie de votre permis de conduire, de vos carte grise et attestation d'assurance.

Dossier à retourner par voie postale impérativement avant le 18 Juillet 2024 pour organisation à : SALLABERRY Didier 4795 route de pessarou 64240 LA BASTIDE CLAIRENCE.